

NOUVELLE LOI RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Quelle marge de manœuvre pour les services de la DAS ?

L'Algérie a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant en 1992, après sa promulgation en 1989, par les Nations unies. Bien que disposant d'une batterie de textes législatifs consacrés aux enfants, il était difficile aux pouvoirs concernés de les appliquer.

Cette nouvelle loi, qui comprend plus de 100 articles et six chapitres, permettra-t-elle aux différents services sociaux de combattre à titre d'exemple, ce grave fléau qu'est la mendicité et dont les premières victimes sont des enfants dont l'âge varie entre 3 mois (nourrissons) et six ans (l'âge de la scolarité). Enfin, ce texte de loi, tant attendu, mettra-t-il fin au calvaire de cette enfance exploitée et exposée à tous les risques ?

Il suffit de parcourir les ruelles de Tlemcen, notamment l'avenue Bâb el djiad, en plein

centre-ville, pour avoir une idée sur la traite des enfants, un crime sévèrement puni par la loi, sous d'autres cieux. Dans ces mêmes colonnes, on a alerté les responsables sur ce drame, rien n'y fait. Il est vrai qu'il était difficile d'intervenir sans l'autorisation d'un juge des mineurs pour arracher ces enfants à leurs «employeurs». On peut citer des centaines de cas dans la wilaya de Tlemcen, elles sont plusieurs femmes à envahir carrément la ville avec leur progéniture à des périodes précises de l'année. Ce sont des femmes dont l'âge ne dépasse pas la trentaine et qui triment parfois plus de trois gosses qui affichent presque le même âge.

La mendicité s'est avérée un créneau juteux, c'est le cas pour ces mendiants qui s'offrent de véritables vacances au bord de la mer ; elles passent toute la période estivale sur la côte, en faisant la manche et en passant la nuit à la belle étoile et dès la fin des vacances elles seront de retour sur leur lieu de travail (Bâb sidi Boumediene, la grande mosquée, marché couvert). Nos voisins marocains, eux ne s'embarrassent pas de scrupules ; dès le début de la période estivale, c'est une véritable

chasse à l'homme, les Subsahariens et les Syriens sont reconduits aux frontières.

Bien sûr la pauvreté fait des ravages, mais comment peut-on expliquer qu'un pays aussi pauvre que le Sénégal, interdit toutes formes de mendicité depuis 1986. La pauvreté existe aussi chez nous, mais ce ne sont pas les démunis qui s'accaparent le marché de la manche. Pour cet ancien éducateur en milieu ouvert du Soemo, ces enfants livrés à la rue par des adultes irresponsables, garderont de graves séquelles. Par exemple, une fois adultes, ils perdent tous leurs repères, deviennent violents et versent dans la délinquance ; quant aux petites filles, elles prendront un seul chemin, celui de la prostitution.

Un commerçant de la ville nous fait savoir que l'une de ses clientes (une mendiante) vient lui proposer de la monnaie, en échange de billets, la transaction quotidienne est estimée à plus de 3 000 dinars.

Les différentes associations pour la promotion de l'enfance ont donc la possibilité d'agir sur le terrain avec, bien sûr, la collaboration des services publics.

M. Zenasni



Photos : DR

NAÂMA

Tempête de sable sur la région

La région de Naâma a sombré, durant l'après-midi de mardi dernier, dans une impressionnante tempête de sable qui a complètement paralysé la circulation, notamment au niveau des RN 6 et 22, rendant ainsi la visibilité nulle.

Cette violente tempête qui s'est abattue sur le territoire de la wilaya, a contraint les automobilistes à garer leurs véhicules, durant des heures. Fort heureusement, elle a été suivie d'une pluie fine qui a calmé ainsi les forts souffles de vent de sable.

Des grains de sable se sont également infiltrés dans les foyers, alors que certains asthmatiques ont éprouvé des difficultés pour respirer.

Par ailleurs, la chute d'un palmier qui a été déraciné par la force du vent, dans un établissement de formation à Aïn-Séfra, a causé des dégâts importants, notamment la coupure des fils électriques ainsi que l'effondrement d'un mur, heureusement sans faire de victimes.

Partout donc, la prudence était de mise.
B. Henine

SABOTAGE ET MANIPULATION À L'HÔPITAL DE MÉDÉA

Le directeur dénonce

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Médéa, le directeur de cet établissement a dénoncé les agissements de certains éléments de son personnel soignant dont des médecins.

Ce responsable déplore la conduite irresponsable et grotesque de ces personnes (des praticiens) dit-il qui veulent déstabiliser le bon fonctionnement de l'hôpital.

Ainsi, alors qu'il était en congé de quatre jours, et profitant justement de son absence, ces instigateurs auraient monté une vidéo de toutes pièces : cette dernière montrait un soudeur en plein travail dans une chambre alors qu'elle était occupée par un malade hospitalisé

atteint d'une pneumopathie. Ce film a été diffusé via les réseaux sociaux dans le but de ternir l'image de l'institution et celle de son premier responsable.

Notre interlocuteur enchaîne en expliquant que depuis sa nomination à la tête de l'hôpital de Médéa, il a dérangé par sa rigueur, sa ponctualité, son intégrité et sa déontologie, les habitudes des uns et inhibé les petits intérêts personnels des autres.

M. Madaoui s'est interrogé sur le pourquoi d'un tel compor-

tement et n'a pas manqué de rappeler et de faire remarquer devant l'assistance que depuis son arrivée il y a à peine quelques mois, le chauffage défaillant depuis six longues années a été rétabli, que le bon accueil, la discipline et l'hygiène

ont été instaurés à l'hôpital et que l'ordre et la discipline sont de rigueur. Pour clore le point de presse, notre orateur a fermement démenti le contenu de la vidéo et a condamné vivement de telles combines.

M. L.

HÔPITAL MOHAMED-BOUDIAF

Bientôt un service pour les urgences chirurgicales

La Direction de l'établissement hospitalier Mohamed-Boudiaf de Médéa vient de lancer une opération de recrutement en vue d'employer 12 médecins généralistes pour améliorer la qualité de la prestation médicale dans le service des urgences.

Cette division étant fortement sollicitée de jour comme de nuit, il est souvent difficile de gérer ces situations où les médecins sont contraints d'être «au four et au moulin» mais où la priorité doit être accordée justement à l'urgence et quand malheureusement les patients ne se montrent pas toujours compréhensifs et encore moins coopératifs.

D'après Madaoui Mohamed, premier responsable de l'hôpital de Médéa, il est aujourd'hui impératif de créer un service spécialisé dans les urgences chirurgicales. Indépendante, cette nouvelle structure devra être gérée et chapeautée par un directeur à qui incombera la gestion.

M. Madaoui, convaincu que les urgences chirurgicales exigent une prise en charge immédiate et efficace d'où la nécessité de faire appel à une équipe d'urgentistes qualifiés et disponibles.

Ainsi, les formalités de recrutement sont en cours dans le but de renforcer le personnel médical de l'hôpital de Médéa et de soulager quelque peu le service des urgences.

M. L.

PÉRIODE ESTIVALE

64 blessés et 4 décès sur les routes à Tipasa

La Protection civile a déclaré dans un communiqué rendu public récemment, qu'il y a eu en cette période estivale près de 400 interventions des différentes unités réparties à travers la wilaya de Tipasa, ayant permis d'assister 63 personnes blessées et 286 malades.

S'agissant des accidents de la route au cours de cette période, plus de 80 interventions eurent lieu dans 62 accidents de la route, où il a été recensé 64 personnes blessées et 4 décès. Au niveau de l'activité balnéaire, la Protection civile a enregistré près de 3 200 interventions des maîtres-nageurs où 1 985 baigneurs furent sauvés de

la noyade, tandis que 1 209 baigneurs blessés pour des raisons diverses furent pris en charge par les maîtres-nageurs et plus de 1 000 estivants étaient soignés sur site, tandis que 220 baigneurs ont été transférés vers les urgences des hôpitaux de Koléa, Cherchell, Gouraya et Hadjout. Toujours selon le communiqué de la Protection civile, il est à déplorer trois noyades dans des zones rocheuses, lors de cette période estivale.

Quant aux feux de forêt, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de plus de 140 sinistres en cette période estivale, et ayant concerné plus de 70 hectares de forêt dont 58 hectares de pin d'Alep.

Houari Larbi

HADJOUT

Un jeune décède des suites de la morsure d'un chien enragé

Le dénommé K. A., âgé de 18 ans, vient de rendre l'âme au niveau des urgences de l'hôpital de Blida. La cause du décès est due aux blessures causées par la morsure d'un chien enragé au niveau d'une cité résidentielle de la ville de Hadjout.

Selon nos sources, deux jours après qu'il soit mordu par un chien errant, ni la victime ni ses parents ne savaient que le chien était enragé. Ce n'était qu'après le transfert de cette victime à l'hôpital de Blida que les parents de l'adolescent surent que leur enfant vient de décéder à la suite des complications de la morsure d'un chien qui était, en fait, enragé. La population de la ville de Hadjout, particulièrement la cité des Citronniers où habitait la victime, est en

deuil et s'insurge contre l'inexistence d'une opération d'abattage des chiens errants.

«L'opération d'abattage des chiens errants devrait être systématique, afin de ne pas être surpris par de tels accidents», nous avoue un riverain de cette cité des Citronniers de la ville de Hadjout, qui nous révèle : «Quelquefois, face à l'affluence des chiens errants dans la ville, on a peur de pénétrer au cœur des centres urbains de Hadjout.»

D'autres citoyens estiment quant à eux que «l'abattage des chiens errants doit être une des priorités des opérations d'hygiène», déclare outré et en pleurs, un voisin de la victime.

H. L.

AÏN-SEFRA

Cinq blessés dans l'effondrement de la dalle d'une mosquée

Cinq ouvriers ont été grièvement blessés suite à l'effondrement d'une dalle en béton au moment de son coulage.

L'accident s'est produit dans une mosquée en cours de réalisation au niveau de la cité du 19-Mars.

Les victimes ont été retirées de sous les décombres par les éléments de la Protection civile et évacuées vers l'EPH de la ville. Deux ouvriers gravement atteints sont toujours hospitalisés, dont un a subi une opération après une fracture au bras.

Reste à savoir si la réalisation de la mosquée a été confiée à un bureau d'étude, notamment côté suivi technique et les règles à respecter dans la réalisation de tels ouvrages, mais seule une enquête pourrait déterminer les circonstances de l'accident.

B. H.